



# enfance TIERS MONDE



## EDITORIAL

J'ai récemment effectué une visite de travail, courte mais très chargée, à Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo. L'intention était de surveiller, guider, instruire et assister nos trois partenaires impliqués dans notre nouveau programme quinquennal cofinancé par le gouvernement belge, dans l'élaboration des rapports requis. Les missions de terrain sont aussi une excellente opportunité de renforcer les capacités de ces partenaires, à travers la formation et l'offre d'outils en vue de faciliter et/ou d'améliorer leur travail. A long terme cela devrait leur permettre de récolter des fonds.

La tension était palpable à Kinshasa. Il y a eu: le 27 novembre 2017, la nouvelle ambassade de Belgique a été officiellement inaugurée par le Ministre des Affaires étrangères Didier Reynders. Cependant, il s'agissait d'une cérémonie sombre, car aucun membre du gouvernement congolais n'a accepté l'invitation. Le Ministre a pris le temps de rendre visite en personne à deux de nos partenaires avant la cérémonie. Ceux-ci étaient, à juste titre, très fiers de cette visite, largement couverte dans les médias, tout au moins chez nous ...

Le 10 janvier dernier, le gouvernement belge a annoncé qu'il réviserait sa coopération avec les autorités congolaises et que, compte tenu des conditions politiques et de la corruption, il souhaitait s'investir davantage par des voies indirectes, telles que des organisations non-gouvernementales et des associations de la société civile locale.

Cette décision a été mal accueillie, et les réactions ont été disproportionnées et sans précédent. Plusieurs ambassades ont été, entre autres choses, fermées avec effet immédiat. Le nombre de vols autorisés pour les compagnies aériennes belges sur le pays a également été réduit, de moitié environ...

L'Eglise catholique, les organisations de la société civile et les mouvements de jeunesse, ont appelé à une manifestation

pacifique le 21 janvier contre le régime de Kabila.

Ils exigeaient des élections démocratiques, le respect de la constitution, des droits humains et la fin de la corruption et des inégalités.

Le régime congolais a réagi de manière prévisible: avec violence. Il a coupé l'Internet et le téléphone. Il a tiré à balles réelles sur les manifestants et émis des mandats d'arrêt contre les organisateurs. L'un des événements les plus terribles a, sans doute, été le tir de grenades de gaz lacrymogènes au sein d'une maternité.

Le 25 février, a eu lieu une manifestation pacifique, interdite par les autorités pour diverses raisons. Encore une fois, on a réagi avec violence faisant beaucoup de blessés et un mort à regretter...

Selon un récent rapport de l'ONU, le nombre de violations des droits de l'homme en 2017 a atteint un triste record de 6.497 cas documentés. Les autorités congolaises seraient responsables de 1.176 exécutions extrajudiciaires, soit le triple en deux ans.

Les médias, la société civile et l'opposition sont confrontés à un espace démocratique de plus en plus réduit. Les tentatives du gouvernement de réduire au silence cette société civile critique, sont une attaque sur la démocratie même.

Et une fois de plus, le peuple congolais paye le prix de la mauvaise gouvernance, alors que les principaux responsables de la crise continuent à amasser de grandes richesses.

Se battre tous les jours pour un avenir meilleur dans un tel contexte, exige beaucoup de courage et de persévérance de la part de nos organisations partenaires. Nous les assurons de notre soutien dans ce combat, cela grâce à votre aide! ■

Avec mes salutations reconnaissantes,

*Johanna Vandamme*  
Secrétaire générale

N° 109

TRIMESTRE 1 2018

## REFLEXION

Ce qui compte ne  
peut pas toujours  
être compté, et que  
ce qui est compté ne  
compte pas toujours.

Albert Einstein



## Brièvement dans ce numéro

- | Editorial
- | En visite chez MHEED à Kinshasa
- | La protection de vos données

## En visite chez «MHEED» à Mont Ngafula, Kinshasa

L'ASBL Maison d'Hébergement et d'Éducation des Enfants en Difficulté, MHEED en Sigle, fut créée à Kinshasa le 01/04/1981, à l'initiative de Madame Marie-Eugénie LUMENGO, veuve de quatre enfants. Elle avait alors 22 ans...

Elle-même ayant été abandonnée à l'âge de 12 ans, éprouva beaucoup de compassion pour d'autres enfants abandonnés qu'elle observait dans les rues. Elle décida de les regrouper petit à petit dans sa propre maison ... afin d'assurer leur encadrement et leur prise en charge sociale et scolaire.

En 1981, elle réalisera l'œuvre la plus chère et profonde de sa vie, et fonda la structure avec une maison d'accueil, aujourd'hui appelée MHEED. Au fil du temps, et avec l'augmentation continue du nombre d'enfants dans le besoin, MHEED devient une association sans but lucratif de droit congolais. Elle a pour mission d'accompagner les personnes vulnérables, et/ou les familles nécessiteuses, principalement les enfants en situation de rupture familiale et sociale, les enfants de la rue, les orphelins, les enfants dit sorciers, ainsi que les filles-mères. Pour donner une meilleure vie à son groupe cible, son action se concentre autour de l'accompagnement psychosocial, l'éducation et la formation professionnelle.

Actuellement, 59 enfants et jeunes dont 15 filles sont hébergés au centre, et



*Formation en coupe couture pour les filles-mères*

pas moins de 300 enfants fréquentent l'école primaire qui se trouve également sur le site. Plus de 50 % des bénéficiaires résidentiels sont des victimes d'accusation de sorcellerie; quelques jeunes ont subi des actes violents et traumatisants pour la vie... A cause de la pauvreté, les familles rejettent les orphelins ainsi que les enfants fragilisés par le divorce ou la séparation de leurs parents. Il est donc facile de les accuser de sorcellerie. Mais ce qui accentue la détresse des enfants, c'est que cette fuite de responsabilités des familles est encouragée par les «églises de réveil»

Les «églises de réveil» ont mis à profit le phénomène de la sorcellerie. Elles entretiennent cette croyance pour mieux vendre leurs exorcismes. Ces rituels sont aussi lucratifs qu'inhumains: il faut d'abord que l'enfant «avoue sa sorcellerie»: on le convaincra par des coups, des menaces, puis des tortures (électrocution,

brûlure à l'acide, épreuve du feu dans un pneu) qui mènent parfois à la mort (noyade, déshydratation, asphyxie..). On lui attribue tous les maux de la famille et du voisinage, la mort de ses propres parents, la perte d'un emploi, les maladies et les accidents. A Kinshasa, ce phénomène des enfants dits «sorciers» est devenu un business lucratif.



*La délivrance des prisonniers de Satan par Jésus-Christ, c'est notre métier. Publicité d'une église de réveil à Gombe, Kinshasa.*

Par manque de moyens, un seul petit bloc sanitaire avec 4 «toilettes» existe, pour tous les enfants y compris ceux scolarisés ainsi que les enseignants et l'autre personnel.... Il n'y a aucune douche.

L'école ne dispose pas d'électricité ni de sanitaires. Les enfants font leurs besoins dans la nature, derrière le bâtiment; aussi les filles pendant leur menstruation...

Plusieurs classes n'ont pas assez de pupitres pour tous



les élèves, qui sont forcés de suivre les cours assis par terre sur le sol cimenté pendant des heures... Lors de ma visite, je constate qu'une classe compte pas moins de 70 élèves ! tout manque, il n'y a pas de matériel didactique, peu de livres, pas de jouets... Les instituteurs se débrouillent comme ils peuvent avec des craies et un tableau en mauvais état.

Comme cette école primaire est reconnue par le Ministère de l'Enseignement, les enseignants touchent un petit salaire mensuel, de l'ordre de 25 dollars, mais

la contribution mensuelle même minime, demandée aux parents, complémente ce salaire misérable...

Nous avons été impressionnés par le travail assidu, le courage et le sens pratique de l'équipe de notre partenaire. La visite des lieux a démontré les besoins énormes.

Cette année, nous souhaitons voir installée l'électricité à l'école et construire un bloc sanitaire.

La récupération des eaux de pluie via des gouttières sur

l'ensemble des bâtiments garantira largement l'eau nécessaire pour les sanitaires et d'autres tâches ménagères.

Un petit fonds de soutien pour améliorer la qualité de l'éducation est ainsi prévu.

Pouvons-vous compter une fois de plus sur votre geste solidaire et généreux ? En leur nom un grand merci pour votre don avec mention «MHEED». ■

JV



Lorsque vous faites un don, ETM note vos données dans sa base de données afin de mieux vous informer. Conformément à la loi du 8 septembre 1992 sur la protection de la vie privée, il vous est possible de consulter ces données, de les modifier ou de les faire biffer. Nous ne donnons pas vos données à d'autres organisations.

Si vous souhaitez apporter une aide régulière et éviter les paiements manuels, nous vous invitons à nous envoyer le formulaire d'ordre permanent ci-après signé, tout en précisant votre organisme bancaire :

.....

Veuillez verser tous les mois la somme de ..... € de mon compte n° ..... au profit du compte **BE57 0000 0399 9935** de Enfance Tiers Monde, 2 Place de l'Albertine, 1000 Bruxelles.

Je me réserve le droit d'annuler ou de modifier cet ordre à tout moment.

Nom ..... Prénom .....

Rue ..... N° .....

Code postal ..... Localité .....

Date ..... Signature .....

Si vous souhaitez nous faire un don par testament, vous pouvez prendre contact avec nos bureaux ou avec le notaire de votre choix.

**C.C.P. BE57 0000 0399 9935**  
**de l'A.S.B.L. ENFANCE TIERS MONDE**

Place de l'Albertine, 2 - 1000 Bruxelles - Tel. 02 503 11 53 - Fax 02 513 20 66  
E-mail : etm.kdw.brussels@skynet.be - www.enfancetiersmonde.be

**Pour le Grand-Duché de Luxembourg : IBAN LU741111026190970000**  
**de Enfance Tiers Monde A.S.B.L.**

## PARTAGEONS NOS JOIES....



Nos sincères condoléances à Monsieur Charles Agie de Selsaten ainsi qu'à la famille et les proches.

Bon anniversaire à

- Madame Anne-Elisabeth Neve
- Madame Maria Barroo
- Madame Geneviève Van Lishout
- Madame Brigitte Marchandise

Collaboration

- | Pierre-Yves Lahaye
- | Johanna Vandamme